

Réf: Dossier N° : 48302

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « EXAUCE PRESTATION DE SERVICES » en abrégé «E.P.S

»

Siège social : ABIDJAN - ABOBOTE EN FACE DE L'EGLISE ST AUGUSTIN, 25 BP 2392 ABIDJAN 25

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Avril 2018, et enregistrés au CEPICI le 12 Avril 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « EXAUCE PRESTATION DE SERVICES » en abrégé «E.P.S ».

Objet: Distribution de gaz butane et accessoires, gestion immobilière, btp, génie civil, électricité bâtiment, prestation de services et divers, commerce général.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

Siège social: ABIDJAN - ABOBOTE EN FACE DE L'EGLISE ST AUGUSTIN, 25 BP 2392 ABIDJAN 25

GERANT: Monsieur PEHOU KOPHY JEROME.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-09840 du 12/04/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°9182 du 12/04/2018

Pour Avis

Le CEPICI

